

Microfinance et prévoyance professionnelle – Partie 2

Cette belle inconnue

Les Editions EPAS et FUNDO SA ont mené une enquête au sujet du thème «microfinance et prévoyance professionnelle» auprès des caisses de pensions et des institutions liées à l'épargne retraite sur l'ensemble de la Suisse alémanique et de la Romandie. Nous vous présentons ici la deuxième partie des résultats.

Question 6 – Acteurs de la microfinance: Quels sont les acteurs dont vous avez déjà entendu parlé?

(plusieurs nominations possibles)

Blue Orchard	21%
Finethic	15%
Pro Credit Holding	22%
Oikocredit	15%
ResponsAbility	38%

La notoriété des acteurs de la microfinance est actuellement très basse. Environ 33% des caisses de pensions (CP) n'en connaît aucun et 80% n'en connaît qu'un seul. Cité par 38% des participants ResponsAbility est le plus connu, suivi de Pro Credit Holding et de Blue Orchard. Finethic, en queue de peloton pour la Suisse entière, arrive en tête en terme de cote de popularité en Romandie.

Question 7-Rendement: Comparé à celui des placements en obligations monde, le rendement long terme d'un placement en fonds de microfinance est ...

Nettement supérieur	18%
Légèrement supérieur	35%
Identique	20%
Légèrement inférieur	25%
Nettement inférieur	2%

Plus de la moitié des participants estiment le rendement de la microfinance sur le long terme supérieur à celui des obligations étrangères. Et 20% le considère comme identique, portant au total à 73% le nombre des participants ne reliant pas un investissement dans un fonds de microfinance à un rendement plus faible.

Question 8 – Risque: Comparé à celui des placements en obligations monde, le risque long terme d'un placement en fonds de microfinance est ...

Nettement supérieur	9%
Légèrement supérieur	38%
Identique	19%
Légèrement inférieur	27%
Nettement inférieur	7%

Comme pour la question précédente environ 20% des CP mettent microfinance et obligations monde à égalité. Si 34% d'entre elles jugent le risque inférieur, 47% pense faire face à un risque plus élevé, même si la majorité le considère seulement comme légèrement plus élevé. Or, dans la pratique et par le passé, les fonds de placements en microfinance ont été moins risqués que les fonds en obligations étrangères. Au total, même si 1/3 des

CP estiment à juste titre que le risque est inférieur, la perception du risque réel d'un fonds de placement en microfinance reste pour une grande partie des participants assez floue.

Question 9 – Risques d'un fonds de microfinance classés par ordre d'importance (risques majeurs d'abord)

A	Défaut de remboursement lié au microentrepreneur
B	Défaut de remboursement lié à l'institut de microfinance (IMF)
C	Risque de pays
D	Gestion des risques défaillante du gestionnaire de fonds de microfinance
E	Standards de comptabilité non similaires à ceux des fonds traditionnels

Place du classement	Type de risques	Premier rang à cette place avec en % des votes
1. place	Risque pays	36%
2. place	Risque pays	33%
3. place	Institut de microfinance	32%
4. place	Micro-entrepreneur	32%
5. place	Standards de comptabilité	54%

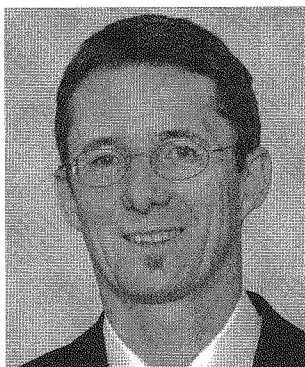
En bref

- > Les Editions EPAS et FUNDO SA ont mené une enquête au sujet du thème «microfinance et prévoyance professionnelle»
- > Au total 121 institutions de prévoyance y ont pris part

Le risque pays obtient le premier rang aux deux premières places dans l'échelle des risques. Et chaque fois avec plus de deux tiers des voix. Il faut souligner que ce risque n'est pas spécifique à la microfinance.

Auteur

Jean-Luc Gérard
Dr., journaliste
indépendant



Non visible sur ce résultat, puisqu'il arrive clairement en deuxième position à chacune des deux premières places, le «risk-management» défailant du gestionnaire de fonds en microfinance. Une caisse de pension n'investira que si elle est convaincue que l'organisme de gestion du fonds procède de manière systématique et rigoureuse tout au long de ses processus de sélection, d'investissement et de monitoring du risque. Les standards de comptabilité sont considérés comme risque négligeable. 1/3 des caisses surestiment le risque lié à l'institut de microfinance et au microentrepreneur. Dans l'échelle des risques majeurs, ce dernier manque de très peu le second rang concernant la nomination à la première place. En réalité, avec un taux avoisinant les 2%, le risque de défaut du microentrepreneur est négligeable.

Question 10 – Quel rendement annualisé net minimum (en francs) attendez-vous d'un placement en microfinance?

= Risk free	10%
Risk free + 50 bp	12%
Risk free + 100 bp	36%
Risk free + 200 bp	27%
Risk free + 300 bp	15%

Les attentes de 58% des CP correspondent à un investissement avec un rendement égal ou inférieur à «risk free + 100 points de base». D'un côté, presque une caisse sur six attend une performance égale à «risk free + 300 points de base», de l'autre, 85% passe à côté d'un rendement potentiel correspondant à celui délivré en moyenne par les investissements immobiliers en Suisse.

Question 11 – Objectifs stratégiques: Classez les caractéristiques d'un fonds en microfinance par ordre d'attractivité décroissante

- A Diversification: Corrélation très faible avec les autres classes d'actifs
- B Coûts: Frais de gestion peu élevé
- C Stabilisation du portefeuille: indépendance des taux de microcrédit vis-à-vis des taux des banques centrales
- D Performance: Rendement annualisé net stable (3.5% – 6%)
- E Risque: Volatilité faible < 2%

Place du classement	Type de caractéristique avec en % des votes	Premier rang à cette place
1. place	Diversification	67%
2. place	Performance stable	34%
3. place	Performance stable	36%
4. place	Coûts faibles	32%
5. place	Coûts faibles	45%

L'effet de diversification arrive très largement en tête pour la première place. Pour les places 2 et 3 le rendement stable et régulier obtient facilement le premier rang et livre aux fonds en microfinance un argument de choix. L'effet de stabilisation du portefeuille, déjà contenu dans la faible corrélation et la régularité de la perfor-

mance, fait oublier l'indépendance vis-à-vis des taux d'intérêts internationaux, qui n'apparaît nulle part à la première place. De même le faible niveau de coûts semble ne susciter dans l'échelle des préférences qu'un écho limité, obtenant la majorité des voix aux deux dernières places.

Belle ...

Même s'il faut se garder de prendre les pourcentages des différentes réponses de ce sondage pour argent comptant, les messages recueillis auprès des CP sont clairs et permettent de tirer nombre d'enseignements à caractère éminemment pratique. La microfinance est une belle inconnue. Belle parce que ses charmes de décorrélation et de performance stable sont ceux-là mêmes qui depuis une dizaine d'années poussent les institutions du 2e pilier à rechercher des alternatives. La belle inconnue offre aux caisses de pension plusieurs possibilité de choix quant à son intégration dans leur portefeuille: soit en obligations étrangères, soit en placements alternatifs (emerging markets). Belle également car elle associe les atouts de la raison et du cœur. La microfinance est économiquement créatrice de valeurs et ce avec en parallèle un effet de responsabilité sociale remarquable. Pour l'investisseur une situation de Win-Win.

... inconnue

Inconnue, parce que les microentrepreneurs, les instituts de microfinance, les régions, les gestionnaires de fonds de microfinance et leurs processus de gestion des risques ne sont pas familiers des investisseurs institutionnels. Les caisses de pensions vont demander aux fonds de microfinance de présenter des critères de qualité. Dans l'ère «après-Madoff-Subprime-Lehman Brothers», qui s'en étonne, elles veulent de la transparence. La société de gestion, son équipe, sa réputation et la méthodologie de recherche, d'investissement et de monitoring du risque doivent être présentés sans laisser d'ombres. Les volumes d'investissement s'élèveront au minimum à 100 millions, le track record à trois ans. Le siège du fonds sera préfé-

rentiellement en Suisse ou en Europe. Et le produit devra être compréhensible pour tout membre du conseil de fondation. En apparence rien de nouveau, si ce n'est que le degré de transparence de chacun de ces points sera jaugé à une aune un peu différente. Celle de la simplicité, de la compréhensibilité, du bon sens.

Les fonds en microfinance, devront apprendre à lever le rideau du mystère, de la Terra Incognita, qui plane encore sur eux et expliquer. Car le principe de la microfinance est simple et facilement

compréhensible. Prêter de l'argent à des personnes ayant la volonté inébranlable de travailler et de rembourser le microcrédit auquel elles ont souscrit. Et prêter plutôt 500 francs à 2000 personnes qu'un million francs à une personne. Parce que bien que si le gestionnaire ne s'appelle pas Madoff ou Monsieur le Ministre des finances de la république d'Islande, c'est plus sûr, simplement plus sûr. Et la sécurité c'est comme l'avenir et la confiance, cela ne s'achète pas, cela se construit. ■■